

# Polynésie : vaccination « encouragée » qu'ils disent !

Vous n'auriez pas plutôt des éphèbes musclés à offrir au roi ?



## Occupants et collabos

Le gouverneur colonial Dominique Sorain, ancien gratte-papier de ministère promu haut commissaire par la grâce du prince, est menacé de perdre son job s'il ne parvient pas à fourguer son stock de vaccins à une population rétive. D'autant qu'on continue à lui en livrer plusieurs milliers de doses tous les jours, quasiment à jet continu, et que cela a obligé à réquisitionner des camions réfrigérés pour les stocker.

Usant et abusant de ses pouvoirs de police, le représentant local du dictateur a décidé de punir ces « sauvages qui ne savent pas où est leur intérêt » en restaurant un confinement strict où acheter une petite culotte redevient un délit.

En y ajoutant un couvre-feu délirant comme si le virus ne

sévissait que la nuit, et une interdiction de sortir le dimanche tel un surgé de pensionnat « collant » des potaches chahuteurs.

Cela ne suffisant pas, l'occupant a utilisé des collabos, à savoir le « gouvernement » élu du Fenua et son « président » inexistant.

Car selon la loi de 2004, la politique sanitaire relève des dispositions accordant une large autonomie à la Polynésie. Seulement voilà : les responsables locaux sont empêtrés dans une multitude d'affaires de [corruption et de conflits d'intérêt](#), et si la moitié au moins ne sont pas encore en prison, c'est bien grâce à la cécité des enquêteurs et à la mansuétude des juges. Avec des limiers « encouragés » par des rappels en métropole, dans l'intérêt du service cela va sans dire, lorsqu'ils se montrent trop curieux.

Ainsi, tenus par les... embrouilles, les élus peuvent être manipulés comme on veut !

Dès lors le satrape a incité l'assemblée territoriale à voter une « loi de pays » contraignant à la vaccination un certain nombre de professions : soignants, flics, tourisme, commerces... L'apparence de légalité est respectée, à part que les « lois de pays » n'ont aucun pouvoir normatif en temps habituel, les autorités d'occupation ne manquant jamais une occasion de le rappeler et de les annuler à leur guise.

### **La voie judiciaire, un faible espoir ?**

Cette fois, on prend les despotes à leur propre piège, puisqu'un collectif d'associations a déposé un [référé suspensif](#) auprès du tribunal administratif de Papeete, tandis qu'on attend que le Conseil d'État se prononce sur le fond.

Cependant, habitué à passer en force sans se soucier des lois françaises et du Code de Nuremberg comme tous les macronards, le *gauleiter* a fixé un délai de 2 mois pour que les personnes

ciblées se fassent vacciner, en sachant pertinemment que le Conseil d'État ne se prononcera pas dans un si bref délai !

L'avocat Brice Dumas déclare à Polynésie la Première : « *Cette loi et l'arrêté d'application ont été pris dans les meilleures intentions du monde pour enrayer les épidémies, pour autant l'enfer est toujours pavé de bonnes intentions. C'est dans les moments de crise que l'on se permet de violer les lois fondamentales : ce n'est pas acceptable.* »

Une approche diplomatique prudente car c'est trop facile ici de se faire tabasser par des nervis « citoyens », ces tontons macoutes locaux, anciens du GIP (Groupe d'intervention de Polynésie) créé à l'image du SAC par Gaston Flosse avec l'appui de son ami Chirac, sous la direction d'un ancien du SDECE.

Parmi les « hauts faits d'armes » attribués à ces barbouzes, il y a l'avion de Boris Léontieff, principal opposant de Flosse, volatilisé en plein ciel sans laisser de traces. Et la disparition jamais élucidée du journaliste d'investigation Jean-Pascal Couraud dit JPK. Avec dans les 2 cas, une proximité troublante des gros bras.

<https://www.youtube.com/watch?v=xzAa24zbybo>

Cette milice a été dissoute en 2013 après diverses affaires de meurtres, enlèvements, subornation de témoins, extorsions, mais ce n'est un secret pour personne que certains de ses cadres, dont beaucoup ont réussi à échapper à la prison, proposent à titre privé leur « expertise sécuritaire ».

Par ailleurs, agissant de leur propre initiative, par pur civisme, et à l'insu du gouverneur colonial bien évidemment, ces honnêtes citoyens devenus macronards (ça vous étonne ?) donnent des conseils amicaux désintéressés, en houspillant et bousculant les gens sans muselière, et en harcelant ceux qui avouent ne pas être encore vaccinés.

Changement de braquet ?

La vaccination pour tous pourrait ne pas être facile à mettre en œuvre (euphémisme) car pour vacciner les gens de force, en dehors des rares centres urbanisés, il va falloir aller les chercher dans les villages.

Souvent par des pistes mal carrossées au milieu de la jungle, où les pneus crèvent tout seuls. Ou en passant par des lagons où l'on a arraché ou interverti par mégarde les balises de navigation.

Ce n'est pas nouveau. L'épave du croiseur Kersaint échoué sur le platier de Papetoai à Moorea suite à de fausses indications, est là pour rappeler que « les bons sauvages qui chantent et qui dansent si bien » peuvent aussi jouer les naufrageurs quand on les emmerde trop.

Les zones de non-droit qui n'existent pas ne sont pas le monopole de la métropole. Mais ici on fait ça en douceur.

Le son des ukulélés est plus mélodieux que le rap.

Et les flics, dont la moitié sont Ma'ohi, tenus par des liens tribaux et des alliances de voisinage et de cousinage, ne prendront pas le risque de déclencher des vendettas. Car sous le sourire avenant de l'indigène, le redoutable guerrier Ma'ohi somnole toujours.

Quoi qu'il en soit, le proconsul du *führer* de poche a annoncé que le confinement cesserait le 20 septembre.

Et, nouveaux éléments de langage ? La vaccination est seulement « [encouragée](#) » même si une propagande apocalyptique essaie toujours de convaincre les sceptiques, les réfractaires, les lucides et les indociles de se laisser piquer.

**Je me demande si j'ai envie de rester Français ?**

Je m'étais déjà posé la question en 2013 lorsque l'État français avait exercé des pressions odieuses mais infructueuses pour nous contraindre à accepter la construction d'une mosquée à Papeete, contre l'avis unanime des populations.

Ce n'était qu'un mouvement d'humeur.

Aujourd'hui, c'est une lame de fond.

Et d'autres rancœurs, plus anciennes, remontent à la surface.

Celles de la guerre des îles Sous-le-Vent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, que des circulaires de l'Éducation nationale interdisaient d'évoquer jusque dans les années 1980.

Une guerre de 9 ans pendant laquelle les Frani compensaient leur méconnaissance du terrain et leur infériorité numérique par des bombardements de villages au canon de marine, exterminant femmes et enfants par centaines.

Et après « la victoire de la civilisation » les rebelles et leurs familles furent déportés à Eiao, une île caillouteuse stérile, pelée et inhabitée des Marquises, dépourvue de lagon et où pullulent les « nonos » diptères hématophages dont les piqûres extrêmement douloureuses sont source de multiples surinfections.

Sans le gendarme Guillot qui risqua la cour martiale pour les sauver, et sans Paul Gauguin qui fit jouer ses relations pour interpellier le gouvernement à la Chambre, un génocide par la faim et la maladie aurait été perpétré incognito.

Précision nécessaire : s'il y eut diverses causes à la révolte du roi Teraupo'o (qu'aujourd'hui les jeunes Ma'ohi acculturés confondent avec un spot de surf quasi éponyme) un des moteurs qui lui rallia les populations indigènes fut la vaccination forcée contre la variole.

Constatant que les vaccinés tombaient comme des mouches, les autochtones refusèrent de bénéficier du « progrès » et se rebiffèrent.

Mais les macronards ne connaissent pas l'histoire de France.

Alors celle des colonies...

**Christian Navis**

<https://climatorealist.blogspot.com/>